



Conseil immobilier SCI

Par **petcho**, le **03/06/2023** à **11:50**

Bonjour

J'ai besoin de conseils

Je souhaiterais acheter un local pour mon entreprise.

Le local va me couter 330.000 €

Afin de le transmettre à mes enfants j'ai réfléchi à la méthode ci-dessous.

Création d'une SCI (enfant 1, enfant 2)

Apport de chaque enfant 35.000 € (70.0000 €)

l'entreprise prête a la SCI 260.000 € a 0% (total 330.000 €)

Achat du local

L'entreprise paye a la SCI un loyer de 3.000 €/ mois.

La SCI rembourse a l'entreprise 2000 €/ mois jusqu'a la fin du prêt.

A la fin du remboursement du prêt, mes enfants deviennent seul propriétaire un local.

Cette méthode est elle la bonne ?

Au niveau fiscal c'est acceptable ?

Impact pour l'entreprise ?

Avantage / inconvénient ?

Merci de vos retours

Salutations